

## Critères pour l'obtention du label « centre régional de performance Swiss-Ski » (CRP)

Généralités		
Quoi	Précisions	Centre régional de performance
Caractéristiques CRP	Formation et institution sportive	<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Offre d'entraînement et de formation de qualité pour la relève des catégories U12-/U14-/U16. Selon le tableau <b>FTEM*</b>; Niveau T1-T3.</li> <li><input type="checkbox"/> Structures d'entraînement optimale pour le sport de performance au niveau relève.</li> <li><input type="checkbox"/> Offre scolaire optimisée à la structure d'entraînement.</li> <li><input type="checkbox"/> Coordination optimisée entre sport et formation.</li> <li><input type="checkbox"/> Répartition régionale judicieuse selon la structure de l'AR (pas de concurrence entre CRP et association régionale).</li> </ul> <p><i>Lien <a href="#">FTEM tableau Ski Alpin</a></i></p> <p><b>*FTEM: F=Foundation, T= Talent, E= Elite, M= Mastery</b></p>
Obtention du label	Le label est attribué selon un barème prédéfini.	<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> La demande pour le label CRP doit parvenir entre septembre et juin à Swiss-Ski via l'association régionale.</li> <li><input type="checkbox"/> L'obtention du label se fait entre juillet et octobre.</li> <li><input type="checkbox"/> Le renouvellement de la certification se fait tous les trois ans.</li> <li><input type="checkbox"/> La liste des athlètes et entraîneurs ainsi que les planifications d'entraînement et plans scolaires avec les horaires précis doivent parvenir fin juin à Swiss-Ski afin de recevoir la subvention annuelle allouées aux CRP.</li> <li><input type="checkbox"/> Un CRP avec label définitif de Swiss-Ski peut prétendre à une subvention annuelle de 10'000 CHF, avec label provisoire à 5'000 CHF.</li> </ul> <p><b>Importants documents Excel à télécharger:</b></p> <p><a href="#">Modèle de liste d'athlètes / liste d'élèves* (DE&amp;FR)</a>  <a href="#">Modèle de planification de l'entraînement CRP* (DE)</a>  <a href="#">Modèle de planification hebdomadaire du CRP (DE)</a>  <a href="#">*site web sous downloads attribution CRP</a></p>
Athlètes	Le centre de performance dispose d'un modèle de performance clairement défini pour chaque groupe d'athlètes.	<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Pour les athlètes des catégories U12/U14 et U16. Seuls les U16 et les U14 comptent pour l'évaluation des points athlète et pour l'addition des points des élèves en scolarité, seuls les athlètes qui fréquentent les classes de <b>7<sup>e</sup> à 9<sup>e</sup> année</b> comptent.</li> </ul> <p>Obtention de Talent Card.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> U14/U16 – Cartes régionales et/ou locales.</li> <li><input type="checkbox"/> U12 – reçoivent seulement des cartes locales.</li> </ul>
Obtention du label et système de points	L'obtention du label est liée aux talent	<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> <b>Points athlètes exigés:</b> Minimum de <b>20</b> points athlètes pour le label définitif. Pour le label provisoire un minimum de <b>16</b> points sera exigé.</li> </ul>

	cards de Swiss Olympic	<input type="checkbox"/> <b>Points scolaires exigés :</b> Les écoles partenaires, y compris les écoles satellites, doivent obtenir au moins <b>16</b> points scolaires pour obtenir le label définitif. Pour le label provisoire un minimum de <b>12</b> points scolaires seront demandés. <input type="checkbox"/> <b>Distribution des points :</b> Carte locale = 1 point Carte régionale = 3 points. <input type="checkbox"/> Pour les situations suivantes, il n'y a pas de distribution de points scolaires. <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Athlètes ayant débuté un apprentissage.</li> <li>▪ A partir de la 10e année scolaire (par ex. 10<sup>e</sup> année scolaire ou gymnase).</li> </ul>
<b>Structures nécessaires</b>		
<b>Structures et compétences</b>	Les compétences et responsabilités entre Swiss-Ski, l'association régionale et le CRP responsable sont clairement définies.	<input type="checkbox"/> Structures reconnues et validées par l'association régionale. <input type="checkbox"/> Le RLZ accepte la ligne sportive définie par son association régionale. <input type="checkbox"/> Conclusion d'un contrat de prestation entre l'association régionale et le CRP. <input type="checkbox"/> Le CRP effectue des échanges réguliers avec la direction sportive de l'association régionale. <input type="checkbox"/> Les décisions structurelles et stratégiques sont décidées avec l'association régionale. <input type="checkbox"/> La direction du CRP agit et décide dans tous les cas dans le sens de l'association régionale.
<b>Direction sportive</b>	Qui dirige et finance le personnel sportif.	<input type="checkbox"/> Pas de mise à disposition de personnel par Swiss-Ski. <input type="checkbox"/> La direction sportive du CRP se fait en collaboration et entente avec l'association régionale.  <b>Importants documents Word à télécharger:</b> <a href="#">Modèle de contrat de prestations AR_CRP* (DE)</a> → Doit servir comme exemple; selon la structure de l'association régionale il peut y avoir une incompatibilité. * <a href="#">site web sous downloads attribution CRP</a>
<b>Sélections</b>	Système de sélection homogène.	<input type="checkbox"/> Les responsables de l'association régionale et du CRP décident ensemble de la sélection. <input type="checkbox"/> Les sélections au CRP s'effectuent sur la base d'une liste de force tenue par l'association régionale. <input type="checkbox"/> La procédure de sélection s'effectue selon les critères Swiss-Ski, sur la base définie par la procédure PISTE de Swiss Olympic: <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Résultats en compétitions</li> <li>▪ Test d'aptitudes techniques</li> <li>▪ Swiss-Ski Powertest</li> <li>▪ Évaluation de l'athlète</li> </ul>

		<input type="checkbox"/> Conclusion d'un accord entre le CRP et ses athlètes (engagement au sport de performance).  <b>Importants documents Word à télécharger :</b> Modèle de contrat de prestations CRP athlète* (DE) * <a href="#">site web sous downloads attribution CRP</a>
<b>Structure du personnel</b>	La responsabilité personnelle pour la coordination générale est définie.	<input type="checkbox"/> La direction de l'organisme responsable ou de l'association est responsable des contrats de travail, des salaires, des assurances, des assurances sociales, etc.
<b>Structure financière</b>		<input type="checkbox"/> Le CRP est responsable de son propre financement. <input type="checkbox"/> Confédération/cantons/communes. <input type="checkbox"/> Jeunesse & Sport. <input type="checkbox"/> Sponsors, donateurs et fondations. <input type="checkbox"/> Swiss-Ski et association régionale.

### Exigences sportives et scolaires

Quoi	Précisions	Centre régional de performance
<b>Entraînements</b>	Les centres de performance organisent des entraînements adaptés au sport de compétition.	<input type="checkbox"/> Un minimum de trois à quatre entraînements suivis pendant la semaine selon les exigences de Swiss-Ski → voir les Trainings-Guideline. <input type="checkbox"/> Pour que la charge totale soit supportable pour l'athlète, au moins deux de ces entraînements doivent être terminés avant 18h00. <input type="checkbox"/> En principe, les demi-journées sans école (au moins 3 demi-journées/semaine) doivent être garanties toute l'année pour l'entraînement. Le samedi et le dimanche sont disponibles pour l'entraînement ou la compétition. <input type="checkbox"/> La totalité des entraînements est coordonnée avec l'association régionale. <input type="checkbox"/> Les contenus des entraînements sont à appliquer selon les Swiss-Ski Trainings-Guidelines. <input type="checkbox"/> Les CRP soutiennent les clubs dans leur travail avec la relève et encourage un dialogue actif (ex. Workshop avec les entraîneurs et athlètes sur la neige et en préparation physique afin de favoriser le transfert de connaissances).  <b>Lien Trainings-Guideline Swiss-Ski:</b>  <a href="#">Plan d'entraînement cadre Neige</a>

MAIN PARTNER



PREMIUM PARTNER

RAIFFEISEN

helvetia

BKW

GOLD PARTNER



MEDIA PARTNER

SRG SSR

EQUIPMENT PARTNER



<b>Compétitions</b>	Le centre régional de performance assure le lien avec tous les acteurs des compétitions.	<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Dispenses pour les entraînements et compétitions en accord avec l'école partenaire et le coordinateur sport-études.</li> <li><input type="checkbox"/> Mise à disposition d'un encadrement professionnel lors des compétitions.</li> <li><input type="checkbox"/> Organisation de compétitions (U16/U14/U12) selon les règles de Swiss-Ski en collaboration avec les clubs.</li> </ul>
<b>Niveau de formation des entraîneurs</b>	Le centre régional de performance emploie à temps complet ou partiel des entraîneurs ayant suivi une formation adéquate.	<p><b>Entraînements sur neige :</b></p> <p>Niveau de formation des entraîneurs:</p> <p>Entraîneurs suisses :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> <b>Au minimum</b> avoir terminé la formation <b>d'entraîneur de la relève</b> ; toutefois le CRP doit convenir avec son chef entraîneur d'un engagement à la formation afin qu'il puisse terminer au plus vite la formation <b>d'entraîneur régional (RTA)</b>.</li> </ul> <p>Entraîneurs étrangers :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Examen de l'équivalence et intégration dans la formation des entraîneurs suisse.</li> </ul> <p><b>Préparation physique :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Mêmes exigences que les entraîneurs de ski et/ou formation Swiss-Olympic d'entraîneur de condition physique terminée.</li> </ul> <p><b>Liens :</b></p> <p style="padding-left: 20px;"><a href="#">Niveau de la formation des entraîneurs</a></p> <p style="padding-left: 20px;"><a href="#">Formation d'entraîneur de la condition physique</a></p> <p><b>Exigences générales pour les entraîneurs :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Accomplissement de formation continue (min. 2 jours):           <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Modules de perfectionnement de l'association régionale.</li> <li>▪ Coach Points (On-Snow ou Off-Snow)</li> <li>▪ Forum du CNP</li> <li>▪ Forum des entraîneurs Swiss-Ski</li> </ul> </li> <li><input type="checkbox"/> Travail selon les « training guidelines » de Swiss-Ski.</li> </ul> <p><b>Bon à savoir :</b></p> <p>Le fond de soutien à la relève, appelé fonds d'encouragement de la relève ne peut être prétendu que par des entraîneurs ayant terminé leur formation d'entraîneur régional et seulement pour l'institution concernée qui l'emploie.</p>

Conditions d'engagement	Conditions de travail attractives.	<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> La charge de travail d'un chef entraîneur de CRP représente un temps de travail de 80 à 100%.</li> <li><input type="checkbox"/> Le CRP décide des conditions d'engagement.</li> <li><input type="checkbox"/> Selon la distribution des tâches le degré d'engagement peut varier (ex. L'entraînement de condition physique est pris en charge par un préparateur spécifique).</li> </ul>
Ecole et sport	Le centre régional travail en lien étroit avec son réseau d'institution de formation favorables au sport de performance.	<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Le cursus scolaire s'effectue en classe de sport ou normale. Afin que la charge totale pour l'athlète soit supportable il est impératif de réduire les horaires d'école.</li> <li><input type="checkbox"/> Les institutions scolaires ont une philosophie positive avec le sport de performance. La coordination scolaire s'assure que ; <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Une garantie d'allègement des heures de cours, év. aussi de certaines matières.</li> <li>▪ Possibilités de reporter des examens.</li> <li>▪ Rattrapage de cours et cours d'appuis individualisés doivent être proposés.</li> <li>▪ Les athlètes doivent avoir au moins trois demi-journées de libre pour s'entraîner.</li> </ul> </li> <li><input type="checkbox"/> Un réseau d'écoles partenaires est possible. Chaque école satellite doit également remplir les conditions mentionnées ci-dessus.</li> <li><input type="checkbox"/> Au minimum une personne doit être nommée pour la coordination scolaire. Cette dernière est la personne de contact pour les écoles et elle coordonne le domaine sport et école.</li> <li><input type="checkbox"/> Pour l'évaluation des points écoles ne comptent que les athlètes fréquentant les classes de 7<sup>e</sup> à 9<sup>e</sup> des écoles partenaires ainsi que celles de leur réseau.</li> </ul> <p><b>Liens et documents Word importants à télécharger :</b></p> <p><a href="#">Écoles certifiées pour les talents sportifs</a></p> <p><a href="#">Modèle d'accord école-CRP* (DE)</a></p> <p><a href="#">*site web sous downloads attribution CRP</a></p>
Métier et sport	Les centres de performance coopèrent étroitement avec un réseau d'entreprises favorable au sport de performance.	<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Le CRP s'attèle avec l'association régionale à entretenir et développer des relations étroites avec des maîtres d'apprentissage acceptant les contraintes du sport de performance.</li> <li><input type="checkbox"/> Des solutions optimales en matière d'école professionnelle sont activement recherchées.</li> <li><input type="checkbox"/> Chaque canton possède son propre bureau pour des conseils en matière de sport et métier.</li> <li><input type="checkbox"/> Avec les places d'apprentissage potentielles, il sera recherché assez tôt un dialogue concernant le haut taux d'absence prévues (surtout à partir du niveau FIS).</li> </ul> <p><b>Liens :</b> <a href="#">Formation professionnelle et sport de performance</a></p>

<b>Tests et médecine sportive</b>	Le centre régional de performance met à disposition de ses athlètes un concept médico-sportif et de santé générale (par ex. médecins, physiothérapeutes, masseurs, etc.)	<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> L'exécution d'un minimum de deux Swiss-Ski Powertests par an sont exigés par Swiss-Ski. Ceux-ci peuvent être centralisés par l'association régionale et organisés avec d'autres CRP.</li> <li><input type="checkbox"/> Recommandation d'effectuer un bilan de santé annuel (feu vert pour l'entraînement de performance donnée par un médecin, par exemple pour vérifier les allergies, l'asthme, les organes).</li> <li><input type="checkbox"/> Définir un médecin responsable ou d'une collaboration entre un centre médical et le CRP.</li> <li><input type="checkbox"/> Collaboration étroite avec un cabinet de physiothérapie pour l'accompagnement lors de rééducation après blessures et pour définir des mesures de prévention ciblée.</li> </ul> <p><b>Liens pour les documents Swiss-Ski Powertest:</b></p> <p style="color: red;">Présentation du protocole SSPT, des points et du rapport des athlètes*</p> <p style="color: red;">*<a href="#">site web sous downloads Swiss-Ski Powertest Ski Alpin</a></p>
<b>Encadrement social et plan de carrière</b>	Le centre régional de performance se tient à disposition de ses athlètes pour les questions sociales et plans de carrières.	<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Parents, entraîneurs, enseignants, représentant des clubs, du CRP ou de l'association régionale.</li> <li><input type="checkbox"/> Représentants des institutions scolaires</li> </ul>
<b>Valeurs et éthique</b>	Vivre le fair-play dans tous les sens du terme	<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Principes éthiques de Swiss-Ski.</li> <li><input type="checkbox"/> Respect de la charte éthique de Swiss Olympic.</li> </ul> <p><b>Liens :</b></p> <p style="color: red;"><a href="#">Valeurs &amp; Éthique</a></p> <p style="color: red;"><a href="#">Boussole éthique</a></p>

## Exigences infrastructurelles

Quoi	Précisions	Centre régional de performance
<b>Infrastructures</b>	Les centres de performance sont équipés d'une infrastructure optimale pour le sport de compétition	<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Pistes d'entraînements sécurisées et fermées adaptées au niveau des athlètes à disposition du CRP.</li> <li><input type="checkbox"/> Stade d'entraînement avec enneigement automatique.</li> <li><input type="checkbox"/> Salle de gymnastique</li> <li><input type="checkbox"/> Place de sport</li> <li><input type="checkbox"/> Salle de force</li> <li><input type="checkbox"/> Possibilité d'entraînement polysportive dans la région</li> </ul>

MAIN PARTNER



PREMIUM PARTNER

RAIFFEISEN

helvetia

BKW

GOLD PARTNER



MEDIA PARTNER

SRG SSR

EQUIPMENT PARTNER



DESCENTE



<b>Encadrement des infrastructures</b>	L'encadrement de l'infrastructure d'entraînement (enneigement, réservations, etc.) est assuré	<input type="checkbox"/> Utiliser les subventions communale ou cantonale. <input type="checkbox"/> Planification de l'utilisation selon les besoins.
<b>Matériel et maintenance</b>	Les centre d'entraînement sont équipés du matériel optimal pour le sport de performance.	<input type="checkbox"/> Nommer un responsable du matériel et infrastructures. <input type="checkbox"/> Entrepôt de rangement et stockage du matériel. <input type="checkbox"/> Matériel spécifique utile à l'entraînement athlétique et ski. <input type="checkbox"/> Le CRP est seul responsable de son parc de véhicules.

Worblaufen, janvier 2024, swiss-ski

MAIN PARTNER



PREMIUM PARTNER

RAIFFEISEN

helvetia

BKW

GOLD PARTNER



MEDIA PARTNER

SRG SSR

EQUIPMENT PARTNER



DESCENTE

